

PAR LA POSTE ET PAR COURRIEL

Le 4 octobre 2016

Tom Lukiwski, député
Président du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires
131, rue Queen, 6^e étage
Chambres des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Objet : Sondage en ligne sur Postes Canada

Monsieur,

Je vous écris pour faire suite à ma lettre du 29 juillet dernier et pour soulever d'autres préoccupations concernant les consultations menées par le Comité permanent au sujet de Postes Canada.

Dans le cadre de ses consultations, le Comité mène un sondage en ligne qui prend largement appui sur les options présentées dans le document produit par le groupe de travail chargé de l'examen de Postes Canada.

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) estime que ce document de travail comporte de graves lacunes et il est déçu que le sondage du Comité, comme le document de travail, mette l'accent sur les compressions et les hausses de tarifs.

En toute franchise, nous sommes alarmés par certaines des questions du sondage, y compris celle portant sur la fermeture des comptoirs postaux. Cette question indique que le Comité prend sérieusement en considération la proposition du groupe de travail de permettre à Postes Canada de fermer ou de privatiser les bureaux de poste publics, et ce, même si la ministre Foote nous avait donné l'assurance que la privatisation ne serait pas prise en considération.

De plus, nous sommes très préoccupés par le fait que le sondage ne demande pas à la population canadienne de s'exprimer sur l'ajout de services générateurs de revenus à Postes Canada, comme les services bancaires postaux.

Vous vous souviendrez peut-être que la ministre Foote avait promis que toutes les options, à l'exception de la privatisation, seraient prises en considération dans le cadre de l'examen de Postes Canada. Malheureusement, c'est loin d'être le cas.

Nous présumons que le Comité n'a pas inclus les services bancaires postaux dans son sondage parce que le groupe de travail a jugé que ces services ne constituaient pas une option valable, sauf dans un nombre très restreint de situations. Malheureusement, le Comité semble lui aussi rejeter le concept de la banque postale, sans l'avoir véritablement examiné. Le Comité a-t-il demandé l'étude secrète sur les services bancaires postaux effectuée par Postes Canada de 2009 à 2013?

A-t-il consulté le rapport confidentiel sur les services bancaires postaux produit par la firme internationale de conseils Oliver Wyman pour le compte du groupe de travail?

Le STTP aimerait pouvoir consulter l'étude et le rapport, et nous croyons que les membres du Comité devraient aussi les examiner. Toutefois, Postes Canada refuse de nous remettre son étude. De même, le secrétariat du groupe de travail nous a avisés qu'il ne pouvait pas nous remettre le rapport de la firme Oliver Wyman, car il a été produit à partir de renseignements commerciaux confidentiels de Postes Canada. Nous aimerions bien savoir ce que tout le monde tient tant à cacher.

Nous encourageons fortement le Comité à exiger une copie de ces deux documents, à obtenir de plus ample information sur la question et à examiner sérieusement la possibilité d'offrir des services bancaires postaux.

Le STTP vous serait très reconnaissant de lui faire part de vos commentaires sur ces questions.

Sincères salutations,



Président national
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

- c. c. Comité exécutif national
- Comités exécutifs régionaux
- Permanentes et permanents syndicaux nationaux
- Permanentes et permanents syndicaux régionaux
- Spécialistes
- Cordonnateurs et coordonnatrices de campagne
- Caroline Massicotte, greffière, Comité permanent des opérations gouvernementales
- Karine Trudel, députée
- Erin Weir, député
- Louis Plamondon, député
- Steven Blaney, député
- Elizabeth May, chef du Parti vert

/bk sepb 225 gl scfp 1979